

COMITE SYNDICAL

04 février 2020 à 20h00 – 50500 LES VEYS
commune de CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décision**Extrait de délibération**

CS 2020/08 Finances locales – Décisions budgétaires - Budget et comptes - Budget Primitif 2020

Affiché le 3 avril 2020

Cette délibération annule et remplace celle transmise en Préfecture le 5 mars

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2020 à 20 h 00 à Les Veys sur convocation de ses membres en date du 16 janvier 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS***avec voix délibérative****Pour la Région*

Pascal MARIE (*pouvoirs de Hubert LEFEVRE et Robert RETOUT*), Florence MAZIER (*pouvoir de Hubert DEJEAN DE LA BATIE*)

Pour les conseillers départementaux

Françoise LEROSSIGNOL (*pouvoir de Nicole GODARD*), Jean MORIN (*pouvoir de Marc LEFEVRE*), Patrick THOMINES (*pouvoir de Maryse LE GOFF*),

Pour les Communautés de Communes

Michel FAUVEL (*pouvoir de Jacky MAILLARD*), René HARDY (*pouvoir de Michel COUILLARD*), Anne HEBERT-PIQUART (*pouvoir de Laurent PIEN*)

Pour les communes

Stéphane BARRAULT (La Meauffe), Jean-Marc JOLY (Hémevez – *pouvoir de Didier CORNIERE*), Mickaël LALANDE (Montmartin en Graignes), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Hubert MOUCHEL*), Marinette MIGAULT (Rauville la Place), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux – *pouvoir de Laure LEDANOIS*), Didier REMON (Beuzeville la Bastille), Alexandra UHLMANN (Le Mesnil Véneron), Jean-Michel GREEN (Vouilly – *pouvoir de Michel MAUDUIT*) Erick JEANNE (Trévières), Michel MARIETTE ((Rubercy)

avec voix consultative*Pour les membres associés*

Thierry RENAUD (SCOT Centre Manche), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche).

ÉTAIENT EXCUSÉS*Pour la Région*

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY.

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Gabriel DAUBE, Nicole GODARD Marc LEFEVRE, Maryse LE GOFF. Patricia GADY-DUQUESNE,

Pour les Communautés de Communes

Pierre **AUBRIL**, Michel **COUILLARD**, Michel **DAVY DE VIRVILLE**, Jacky **MAILLARD**, Laurent **PIEN**

Pour les communes

André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte-Mère-Eglise), Daniel **ENault** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer)

Pour les membres associés

CAUE du Calvados, Jean-Yves **HEURTIN** (Président Chambre d'Agriculture du Calvados)
Sylvain **LEREDEDE**, Syndicat Mixte de la Vire

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HÉDOUIN**, Joëlle **RIMBERT**, Fabienne **COLLINEAU**, Jean-Baptiste **WETTON**, Marie **DEVILLE**, Denis **LETAN**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**
soit un quorum de 33 membres présents sur 58

Nombre de votants 20 présents + 13 pouvoirs soit 33 votants.

CS 2020/08 Finances locales – Décisions budgétaires - Budget et comptes - Budget Primitif 2020

Suite aux rencontres avec les financeurs le 29 novembre 2019, les actions ont été affinées sur les plans technique et financier. Le programme prévisionnel 2020 des actions et activités détaille par projet l'ensemble des actions à financer en 2020 et indique pour mémoire les activités assurées par l'équipe dans la continuité d'opérations déjà engagées ou en cours d'émergence.

Sur la base du programme d'actions 2020 (livret fourni en complément) et des tableaux budgétaires (fonctionnement - investissement), les prévisions budgétaires 2020 sont commentées en séance.

Le budget primitif 2020 est présenté par Patrick THOMINES, Vice-président aux Finances, et voté par chapitre. Les actions présentées sont intégrées dans les sections et chapitres correspondants.

Le budget primitif

Section de fonctionnement - programme d'actions intégré - présenté en sur équilibre

Dépenses

Chapitre 011- Charges à caractère général.....	679 651,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel.....	1 740 600,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante.....	318 445,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.....	6 000,00 €
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement.....	258 867,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre transfert entre sections.....	115 106,00 €

2/2

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200403-
DELIB_CS2020_08-DE
Date de télétransmission : 03/04/2020
Date de réception préfecture : 03/04/2020

Recettes

Chapitre 013 – Atténuations de charges.....	15 000,00 €
Chapitre 70 – Produits services, domaine et ventes diverses.....	60 000,00 €
Chapitre 74 - Dotations et participations.....	2 257 232,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante.....	8 430,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels.....	202 896,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre transfert entre sections.....	11 557,00 €
Résultat reporté.....	2 345 082,85 €

Total de la section de fonctionnement en dépenses3 118 669,00 €
Total de la section de fonctionnement en recettes.....4 900 197,85 €

Section d'investissement - programme d'actions intégré – présenté à l'équilibre

Dépenses

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles.....	19 316,00 €
Chapitre 21- Immobilisations corporelles.....	185 089,00 €
Chapitre 23 - Immobilisation en cours.....	325 800,00 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre transfert entre sections.....	11 557,00 €

Recettes

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.....	132 789,00 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves.....	35 000,00 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement.....	258 867,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre transfert entre sections.....	115 106,00 €

Total de la section d'investissement en dépenses et en recettes..... 541 762,00 €

Délibération : Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 comme suit :

- En fonctionnement

- **En dépenses 3 118 669,00 €**
- **En recettes 4 900 197,85 €**

-En investissement

- **En dépenses 541 762,00 €**
- **En recettes 541 762,00 €**
- **vote l'ensemble du Budget primitif**
- **par chapitre pour la section de fonctionnement** qui est votée en sur équilibre ;
- **par chapitre pour la section investissement** qui est votée en équilibre ;
- **donne mandat au Président pour signer toutes les pièces afférentes au dossier.**

1) Budget primitif 2020 de fonctionnement - programme d'actions intégré

Le budget prévisionnel 2020 reprend les orientations budgétaires votées fin 2019.

SUR LES CHARGES

Sur le budget général, les charges à caractère général sont maintenues.

Les dépenses de personnel sont en hausse comparativement à 2019 de 180 000€ en raison de :

- l'impact en année pleine de la revalorisation des régimes indemnitaires 2019 ;
- la budgétisation sur une année complète en 2020 des 3 recrutements du second semestre 2019 : le poste de chargé de développement économique, les postes "Bocage" et "Elevage et Zones Humides" (ces 2 derniers postes étant financés à 100%) ;
- les projets de recrutement : chargé de communication, renfort sur une mission paysage à mi-temps à partir de Septembre 2020 pour trois ans, CDD de 6 mois en renfort sur le traitement des bases de données naturalistes (financement à 100 %) et recrutement d'une responsable administrative et juridique.

Les autres charges courantes augmentent également sur le budget général du fait du financement en 2020 des premières actions dédiées au fonds de transition énergétique : 80 000€ sur des projets Cobbauges et 50 000€ pour le soutien aux projets Enerterre.

Un virement de 258 867 € à la section d'investissement est prévu pour équilibrer les dépenses d'investissement de l'année.

Le total des dépenses de fonctionnement représente 3 118 669€.

SUR LES RECETTES

L'essentiel des recettes prévisionnelles 2020 provient des recettes statutaires :

Crédits statutaires :

Crédit État (dont les 2 RNN).....	286 000,00 €
Crédit régional	
.....	500 000,00 €
Crédit CD 50.....	433 500,00 €
Crédit CD 14.....	70 000,00 €
Cotisation des communautés de communes.....	55 500,00 €
Cotisation des communes.....	82 000,00 €
(montant 2019 revalorisé en fonction de l'indice du coût de la vie – Indice de référence décembre 2019 – montant de la cotisation arrondi à 2 décimales)	

Les autres recettes correspondent à la Boutique (60 000 €) et pour la dernière année au solde des recettes des ventes des certificats d'énergie (202 896 €).

2) Budget primitif 2020 d'investissement - programme d'actions intégré

Au niveau de la section d'investissement, le budget 2020 est marqué en dépenses par les travaux de la Maison du Parc : isolation des parties anciennes et réfection de l'extension pour un total de 280 000 €.

Les aménagements de la salle de projection impactent également les dépenses en investissement pour 40 000 €. Les autres dépenses correspondent à l'achat d'un véhicule et à divers petits travaux d'aménagement sur la Maison du Parc.

3) Crédits actions

Sur la base du rapport fourni, les élus référents et l'équipe technique illustrent les actions prévues en 2020. Il s'établit à hauteur de **508 581 €**, à l'équilibre en dépenses et en recettes.

*Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 3 avril 2020*

**Le Président du Parc
Jean MORIN**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr